

 #YouToo?

Le sexisme en Belgique
Résultats de l'enquête *#YouToo?*

Harcèlement de rue des
personnes transgenres



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES

.be

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Le groupe transgenre de l'enquête.....	2
3. Harcèlement de rue.....	4
3.1 Insultes	4
3.2 Profil des auteur-e-s.....	5
3.3 Autres formes de violences en rue.....	6
3.4 Se rendre à la police après une expérience de violence en rue.....	7
3.5 Ne pas se rendre à la police après une expérience de violence en rue	8
4. Conclusion	9

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2020, l'enquête #YouToo? a exploré les conceptions et les expériences des Belges en matière d'égalité et d'inégalité des femmes et des hommes. Le présent rapport examine dans quelle mesure les personnes transgenres sont victimes de harcèlement de rue. Le harcèlement de rue est une forme de violence sexuelle où la victime est abordée de manière verbale ou non verbale et agressive dans un espace public. L'enquête a étudié en détail l'expérience qui consiste à faire l'objet d'insultes dans la rue.

La manière dont l'enquête a questionné les répondant-e-s au sujet de leur identité de genre est expliquée de façon détaillée dans les documents intitulés « L'identité de genre des Belges » et « Poser la question du genre de manière inclusive ». Ces deux documents peuvent être téléchargés sur le site web de l'Institut¹. Il est important de tenir compte du fait qu'il n'est pas toujours facile de poser des questions sur l'identité de genre. Pour les analyses, une variable a été créée, qui combine différents éléments.

2. Le groupe transgenre de l'enquête

Il est essentiel de ne pas compléter l'identité de genre pour quelqu'un d'autre. Cela vaut bien entendu aussi pour des résultats d'enquête. Pour permettre des analyses, une catégorie a été créée sur base d'un certain nombre de variables. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il peut y avoir ici quelques interférences, que des répondant-e-s se soient retrouvé-e-s dans la catégorie « transgenres » alors qu'ils-elles n'en font pas partie, et inversement.

Le fait d'être « transgenre » est délimité comme suit dans le cadre de l'analyse :

- avoir répondu « Autre » à la question relative à l'identité de genre, et/ou

¹ Plus d'informations sur l'enquête : <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/sexisme>

Le sexisme en Belgique. Résultats de l'enquête #YouToo ? – Harcèlement de rue des personnes transgenres

- avoir répondu « Oui » ou « Je ne sais pas » à la question de savoir si la personne s'identifie en tant que transgenre, et/ou
- avoir coché « Une minorité sur base de l'identité de genre ou l'expression de genre (le fait d'être transgenre) ».

Le fait de préférer ne pas dire quelque chose est interprété littéralement. Ces répondant-e-s ne sont pas repris-es dans la présente analyse. Les personnes intersexes forment une catégorie distincte des personnes transgenres et elles ne sont pas non plus reprises dans l'analyse.

La décision de prendre en compte les personnes qui ont répondu « Je ne sais pas » à la question de l'identité transgenre peut faire l'objet d'une discussion. Certaines personnes n'ont peut-être pas encore décidé si elles sont transgenres. Les personnes qui doutent constituent une catégorie pertinente pour l'analyse de la discrimination fondée sur l'identité de genre. Mais à cela s'oppose que les personnes qui ne savent pas ce que veut dire le terme « transgenre » n'ont pas leur place dans l'analyse.

Tableau 1 : Caractéristiques du groupe transgenre de l'enquête (2020)

Âge	Minimum	Maximum	Moyen		
	18 ans	71 ans	35 ans		
Région	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Inconnue	
	40%	21%	34%	6%	
Formation	Maximum enseignement secondaire	Enseignement supérieur non universitaire	Enseignement universitaire		
	51%	26%	23%		
Situation professionnelle	Étudiant-e	Travailleur-se	Demandeur-se d'emploi	Malade	Retraité-e
	31%	42%	9%	12%	6%

Source : #YouToo ? (IEFH) (données complètes)

Sur le plan de l'âge, le groupe transgenre de l'enquête varie entre 18 et 71 ans, avec une moyenne de 35 ans. 40% des personnes transgenres sont originaires de Flandre, 21% de Bruxelles et 34% de Wallonie. 51% sont allé-e-s jusqu'à l'enseignement secondaire maximum, 26% ont une formation de niveau supérieur non universitaire et 23% sont universitaires. Le pourcentage relativement élevé de personnes sans diplôme de l'enseignement supérieur peut s'expliquer par le pourcentage élevé d'étudiant-e-s dans le groupe de recherche, à savoir 31%. 42% travaillent, 9% sont à la recherche d'un emploi, 12% sont malades ou en incapacité de travail et 6% sont à la pension ou à la prépension.

Les analyses qui suivent utilisent trois points de comparaison. Les résultats pour l'échantillon pondéré correspondent dans ce contexte au-à la fameux-se « Belge moyen-ne ». Comme le groupe transgenre est composé sur base des données complètes, il faut tenir compte du fait que les autres caractéristiques ne sont pas contrôlées. Par exemple, le groupe transgenre est en moyenne plus jeune et compte proportionnellement plus d'étudiant-e-s. Il y a proportionnellement moins de retraité-e-s et plus de personnes malades ou en incapacité de travail. Ces différences peuvent jouer un rôle dans les constatations.

En outre, l'analyse fait aussi la comparaison avec les répondant-e-s de l'enquête ouverte, qui ne font pas partie du groupe transgenre. L'objectif est uniquement ici d'examiner le rapport entre les chiffres transgenres et le pourcentage plus élevé de signalements dans ce groupe de répondant-e-s. En effet,

pour certaines personnes, le fait d'avoir subi des violences constitue une motivation pour participer à une enquête ouverte sur le sexisme.

Enfin, pour vérifier les corrélations, le groupe cisgenre (le groupe non transgenre) est analysé dans les données complètes.

3. Harcèlement de rue

45% des personnes du groupe transgenre indiquent avoir été insultées en rue ou dans un autre lieu public au cours de l'année écoulée. C'est deux fois plus que le-la Belge moyen-ne. En comparaison avec les répondant-e-s cisgenres de l'enquête ouverte, c'est une fois et demie de plus.

Tableau 2 : Être insulté-e en rue dans le groupe transgenre (2020)

Vous a-t-on déjà proféré des insultes ou des gros mots en rue ou dans un autre lieu public ? La dernière fois que c'est arrivé, était-ce au cours des 12 derniers mois ou y a-t-il plus longtemps ?	
Oui, il y a moins d'un an	45%
Oui, il y a plus d'un an	30%
Non, jamais	15%
Je ne sais pas	10%
Total	100%

Source : #YouToo ? (IEFH) (don. compl.)

Les personnes qui ont indiqué avoir été l'objet d'insultes en rue ont ensuite été interrogées sur la fréquence. Seules 10% des personnes du groupe transgenre indiquent qu'il s'agissait d'un incident unique, contre 1 personne sur 3 chez le-la Belge moyen-ne et les autres répondant-e-s de l'enquête ouverte.

Tableau 3 : Fréquence des insultes en rue dans le groupe transgenre (2020)

À quelle fréquence est-ce arrivé ces 12 derniers mois ?	
Une fois	10%
Plusieurs fois	61%
Tous les mois ou presque	15%
Toutes les semaines ou presque	7%
Tous les jours ou presque	5%
Je ne sais pas	2%
Total	100%

Source : #YouToo ? (IEFH) (don. compl.)

Le harcèlement de rue semble être une expérience beaucoup plus fréquente pour de très nombreuses personnes transgenres que pour les autres. De plus, les insultes utilisées pour le groupe transgenre sont presque toujours sexistes. Pour les autres, c'est souvent, mais pas toujours, le cas.

3.1 Insultes

Les réponses à la question ouverte « *Quels insultes ou gros mots a-t-on déjà proférés à votre égard dans la rue ou dans un autre lieu public ?* » donnent une idée de ce à quoi les personnes transgenres sont confrontées en rue. Les expériences qu'elles subissent sont terriblement dures. Les insultes

semblent en outre souvent être difficiles à traduire. C'est pourquoi l'analyse traite les trois langues ensemble.

Les répondant-e-s décrivent des expériences telles que se faire huer, siffler ou souhaiter du mal, faire l'objet de moqueries, d'insultes ou de regards, etc. En français, les termes utilisés sont « *salope* », « *sale pute* », « *gouine* », « *connard* » et « *connasse* ». En néerlandais, ce sont les mots « *hoer* » et « *slet* » qui reviennent, et en anglais « *slut* » et « *bitch* ».

Outre le fait de se faire traiter de pute, les répondant-e-s signalent d'autres allusions à la prostitution, telles que « *Hoeveel is 't?* » ou « *Elle fait le trottoir* ». Les autres remarques inappropriées à caractère sexuel sont par exemple : « *T'as des bons seins* », « *Ta tête est moche mais tu serais belle en levrette* » ou « *Suce ma bite* ».

De plus, les répondant-e-s signalent aussi de nombreuses allusions aux violences sexuelles. « *J'ai envie de te violer* », ou « *Tu veux voir mon bonbon ? (Avec la main au paquet)* ». Ou encore : « *Ma bite va te faire goûter ce qui est bon* ». Les références à la mère semblent également être de mise : « *Je vais niquer ta mère* ».

Quelques répondant-e-s indiquent aussi avoir été confronté-e-s au phénomène de *body-shaming*, notamment en se faisant traiter de « *fat cow* », « *skinny retard* », « *waste of space* », ou « *dikke slet* ». Les commentaires agressifs sur le corps et la tenue vestimentaire, les passant-e-s qui vous crient que vous devriez avoir honte, « *honteux !* » : ce ne sont que quelques exemples de l'offre disponible en matière d'insultes.

Par ailleurs, les insultes qui font référence à une orientation sexuelle supposée sont aussi monnaie courante, comme par exemple « *homo* », « *bruinwerker* », « *faggot* », « *lesbo* », « *sale lesbienne* », « *tapette* », « *PD* », « *manwif* », etc.

Une personne a également mentionné que de soi-disant compliments étaient sortis de leur contexte et donc perçus comme du harcèlement. Une répondante a par exemple été interpellée comme suit : « *Hé, schoon meiske!* ».

Pour terminer, il y a aussi les menaces de mort directes, telles que « *Ik ga een gat in je kop schieten* », ou « *Va crever sale monstre* ».

Ce type de propos est non seulement très néfaste pour le bien-être des personnes concernées, mais ils sont également punissables en Belgique, sur base de la Loi Sexisme².

3.2 Profil des auteur-e-s

Les répondant-e-s ont été interrogé-e-s à propos des caractéristiques des auteur-e-s de leur « *pire expérience en matière d'insultes ou de gros mots en rue ou dans un lieu public* ». Sur ce plan, il n'y a aucune différence en fonction de l'identité de genre : pour 8 répondant-e-s sur 10, les auteur-e-s étaient de parfait-e-s inconnu-e-s. Cela vaut pour le groupe transgenre tout comme pour le-la Belge moyen-ne, ou les autres répondant-e-s de l'enquête ouverte.

² Loi du 22 mai 2014 tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public et modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes afin de pénaliser l'acte de discrimination, Moniteur belge 22 mai 2014.

Lorsque l'on poursuit les questions relatives aux caractéristiques des auteur-e-s, les personnes transgenres semblent être proportionnellement plus souvent insultées par des groupes d' (de jeunes) hommes.

Tableau 4 : Caractéristiques des auteur-e-s d'insultes en rue dans le groupe transgenre (2020)

Quand vous repensez à votre pire expérience en matière d'insultes ou de gros mots dans un lieu public, l'auteur-e ou l'un-e des auteur-e-s était-il/elle...	
Une femme	9%
Deux femmes ou plus	5%
Un homme	44%
Deux hommes ou plus	45%
Un-e jeune	8%
Deux jeunes ou plus	26%
Je ne sais plus	8%

Source : #YouToo ? (IEFH) (don. compl.)

Les répondant-e-s avaient aussi la possibilité de décrire d'autres caractéristiques remarquables des auteur-e-s. Différent-e-s répondant-e-s font référence à une origine magrébine, arabe ou africaine. Certain-e-s répondant-e-s ont cependant conscience du caractère sensible de cette remarque et ajoutent par exemple : « *Erg om te zeggen maar het waren allochtonen (Ik heb zelf veel buitenlandse vrienden en wil niet discrimineren, maar het was zo)* » (trad. : « *C'est grave à dire mais c'était des étrangers (J'ai moi-même de nombreux-ses ami-e-s étranger-ère-s et je ne veux pas faire de la discrimination, mais c'est comme ça)* »), ou « *Geen deductie om te veralgemenen* » (trad. : « *Pas de déduction à généraliser* »). D'autres catégories citées sont : des sans-abris, des consommateur-riche-s de drogue ou d'alcool et des bandes de jeunes.

3.3 Autres formes de violences en rue

Le harcèlement et la violence en rue ou dans d'autres lieux publics ne se limitent pas toujours aux insultes. Au cours de l'année écoulée, 15% des répondant-e-s du groupe transgenre ont été suivi-e-s, 9% ont subi des attouchements intimes, 6% ont été victimes de vandalisme, 5% ont reçu des coups, 3% ont été victimes d'un(e tentative de) vol avec violence, 1% d'un viol. 1% ont été menacé-e-s au moyen d'une arme. 37% des répondant-e-s ont été confronté-e-s à au moins l'une de ces formes de violence au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête.

Tableau 5 : Autres expériences violentes en rue dans le groupe transgenre (2020)

Avez-vous déjà vécu l'une des expériences suivantes en rue ou dans un autre lieu public ? La dernière fois que c'est arrivé, était-ce au cours des 12 derniers mois, ou y a-t-il plus longtemps ?				
	Oui, il y a moins d'un an	Oui, il y a plus d'un an	Non	Je ne sais pas
Quelqu'un vous a suivi-e.	15%	35%	37%	13%
Quelqu'un vous a touché-e à des endroits intimes contre votre gré.	9%	26%	63%	3%
Quelqu'un a endommagé vos objets personnels intentionnellement.	6%	19%	72%	3%
Quelqu'un vous a arraché ou a tenté de vous arracher quelque chose avec violence (argent, sac à main, ordinateur portable, bijoux, etc.).	3%	21%	74%	2%

Quelqu'un vous a frappé-e.	5%	15%	77%	3%
Quelqu'un vous a forcé-e à avoir des relations sexuelles contre votre gré (viol).	1%	9%	89%	1%
Quelqu'un vous a menacé-e avec une arme (couteau, bâton, arme à feu, etc.).	1%	9%	90%	1%
Quelqu'un a tenté de vous tuer.	0%	3%	92%	4%
Autre expérience de violence	8%	14%	63%	15%
Au moins 1 des formes mentionnées	37%	75%	15%	-

Source : #YouToo ? (IEFH) (don. compl.)

Si l'on ajoute les chiffres relatifs aux expériences plus anciennes, 50% des répondant-e-s du groupe transgenre ont déjà été suivi-e-s dans la rue, 34% ont subi des attouchements intimes en rue, 25% ont été victimes de vandalisme, 24% d'un(e) tentative de vol avec violence et 20% ont reçu des coups. 11% ont déjà été victimes d'un viol et 10% ont été menacé-e-s avec une arme.

Plus on est âgé-e, plus on a de « chances » d'avoir vécu quelque chose de ce genre. En ce sens, la comparaison pour les 12 derniers mois est plus précise. Les chiffres sont deux fois plus élevés pour le groupe transgenre que pour le-la Belge moyen-ne. Les chiffres relatifs aux expériences plus anciennes sont une fois et demie plus élevés. En revanche, les pourcentages sont comparables à ceux des autres répondant-e-s de l'enquête ouverte.

Si l'on regroupe les chiffres relatifs au fait d'avoir déjà été confronté-e à de la violence dans l'espace public, y compris le fait d'être insulté-e, les pourcentages sont en tout cas très élevés pour les personnes transgenres. 91% d'entre elles ont déjà subi l'une ou l'autre forme de violence en rue ou dans un autre espace public. Mais même pour le-la Belge moyen-ne, les expériences de violence dans l'espace public n'ont rien de rare. 74% peuvent en témoigner.

Tableau 6 : Avoir déjà été confronté-e-s à du harcèlement de rue ou à d'autres formes de violence en rue (2020)

	Groupe transgenre	Groupe cisgenre enquête ouverte	Échantillon pondéré
Avoir déjà été confronté-e à au moins une forme de violence en rue	91%	88%	74%
Ne jamais avoir été confronté-e à aucune forme de violence en rue	9%	12%	26%

Source : #YouToo ? (IEFH) (don. compl.)

3.4 Se rendre à la police après une expérience de violence en rue

Une personne transgenre sur quatre s'est rendue à la police après une expérience de violence en rue. Les expériences vécues lors de la prise en charge par la police varient de très bonnes à très mauvaises. Seul un cinquième des personnes indique qu'il y a eu un problème lors de leur signalement à la police. Les expériences partagées dans la question ouverte sont exclusivement négatives.

Même des faits de violences sexuelles très graves n'aboutissent parfois à rien :

« Je me suis rendue à la police après un viol, mais on m'a invitée à rentrer chez moi. »

Un jeune homme transgenre explique comment une situation où sa vie était en danger n'a pas été reconnue en tant que telle.

« L'ex-mari de ma compagne m'a menacé de mort plusieurs fois, a essayé de me frapper, a dit me faire surveiller. Il m'a insulté de tous les noms... Pour la police, je ne suis pas en danger malgré le fait qu'il y a eu une saisie d'armes à feu chez lui et qu'il sait évidemment s'en procurer d'autres. »

3.5 Ne pas se rendre à la police après une expérience de violence en rue

Les personnes qui ont indiqué avoir déjà subi des violences dans la rue, mais ne pas s'être rendues à la police pour les « faits les plus graves », se sont vu proposer une longue liste de raisons possibles, dans laquelle elles pouvaient cocher plusieurs réponses.

Les raisons invoquées pour expliquer le fait de ne pas se rendre à la police diffèrent de manière statistiquement significative entre les personnes transgenres et cisgenres ayant subi des violences dans la rue. Les personnes transgenres indiquent en moyenne beaucoup plus de raisons que les personnes cisgenres. Même en tenant compte de cet élément, un certain nombre de choses ressortent.

Tableau 7 : Raisons de ne pas se rendre à la police après des violences en rue dans le groupe transgenre (2020)

Vous rappelez-vous encore pourquoi vous n'êtes pas allé-e signaler cet incident à la police ?		
	Groupe transgenre	Groupe cisgenre
Je trouvais que ce n'était pas nécessaire.	30%	11%
J'avais honte.	11%	4%
Je ne voulais pas me sentir victime.	15%	4%
Je préfère éviter d'entrer en contact avec la police.	17%	4%
La police ne pouvait rien faire pour m'aider de toute façon.	43%	13%
Je ne voulais attirer de problèmes à personne.	9%	1%
Cela ne sert à rien au bout du compte.	33%	11%
On n'y est jamais accueilli avec bienveillance.	22%	3%
Je n'avais pas le temps.	11%	2%
Je n'osais pas.	15%	3%
Je craignais que l'auteur-e n'ait des liens avec la police.	11%	0%
J'avais peur que l'auteur-e l'apprenne et d'avoir encore plus de problèmes.	7%	2%
Quelqu'un d'autre avait déjà signalé l'incident à la police.	0%	0%
J'ai vécu une expérience négative lors d'un précédent signalement à la police.	9%	1%
Je craignais que la police rejette la faute sur moi.	33%	3%
Je craignais que personne ne me croie.	20%	3%

Source : #YouToo ? (IEFH) (don. compl.)

Une personne transgenre sur trois déclare avoir peur que la police lui rejette la faute. C'est dix fois plus que dans le groupe cisgenre. Une personne sur cinq craint de ne pas être crue. C'est sept fois plus que dans le groupe cisgenre. De même, une personne sur cinq indique ne jamais être reçue avec bienveillance. Dans le groupe cisgenre, ce chiffre est de 3% seulement. Les personnes transgenres indiquent également cinq fois plus souvent qu'elles n'osent pas aller à la police. Le fait de ne pas vouloir se sentir victime est également mentionné régulièrement. Près d'une personne sur dix fait référence à des expériences négatives antérieures, ou dit ne pas vouloir causer de problèmes à qui que ce soit.

Lorsque l'on examine les dimensions concernées par les différentes possibilités de réponses, les différentes catégories de réponses peuvent être réduites à quatre facteurs³. Par ordre d'importance, il s'agit de :

1. la peur ;
2. le fait de remettre en question l'utilité d'un signalement ;
3. les attentes négatives à l'égard de la police ;
4. les considérations relatives à l'auteur-e des faits.

Les personnes transgenres obtiennent des scores beaucoup plus élevés que les autres pour ces quatre dimensions.

4. Conclusion

Les personnes transgenres sont beaucoup plus souvent insultées en rue. 45% en ont fait l'expérience au cours de l'année écoulée. Presque toutes plus d'une fois. Les insultes utilisées sont très souvent sexistes et généralement très vulgaires. D'autres formes de violence et de violence basée sur le genre sont également fréquemment mentionnées. 91% des personnes transgenres ont déjà subi au moins une forme de violence dans l'espace public. Pour le-la Belge moyen-ne, ce chiffre est de 74%.

Se rendre à la police après une expérience de violence dans l'espace public ne semble pas être une chose évidente pour de nombreuses personnes transgenres. Les craintes, entre autres que la police les blâme, sont nombreuses. Beaucoup de personnes transgenres remettent également en question l'utilité de faire un signalement et font référence à des expériences négatives antérieures.

Il reste encore énormément de travail à faire pour développer une meilleure compréhension mutuelle entre les services de police et les personnes transgenres. L'Institut collabore depuis longtemps déjà avec les services de police. Il convient de poursuivre ces efforts.

³ Une analyse de facteur, avec une rotation varimax, a été effectuée pour les différentes possibilités de réponse, à l'exception de « Autres raison », « Je ne sais pas » et « Quelqu'un d'autre avait déjà signalé l'incident à la police ». Cette dernière option n'a presque jamais été sélectionnée.

Les résultats des analyses sont présentés par thème et peuvent être téléchargés sur le site :

<https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/sexisme>

Colophon

Éditeur :

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1, 1070 Bruxelles

T 02 233 44 00

egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

igvm-iefh.belgium.be

Collecte des données :

M.A.S., Market Analysis & Synthesis

Brusselsesteenweg 46a

3000 Leuven

Éditeur responsable :

Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Auteure :

Hildegard Van Hove

Numéro de dépôt :

D/2021/10.043/53

Deze publicatie is eveneens beschikbaar in het Nederlands.